Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 17/04/2026
ID : 048-214801326-20260413-130420262-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE SEANCE LUNDIDI 13 AVRIL 2026

CONSEILLERS MUNICIPAUX :	
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	15
Procuration :	0
Absent :	0

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BECHETOILLE Xavier, BOUDON Sophie, CHALIER-PASCAL Maryline, CHAMPREDON Éric, CUMINAL Yannick, DOLADILLE Damien, GRANIER Guylhem, PANTEL-BEILLA Emilie, PARENT Philippe, PAULHAC Corinne, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine, VASSAL Aurore.
Présent par procuration :
Absent :
Secrétaire de séance : Madame TREBUCHON Géraldine

2 - OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

À l'issue des élections municipales, un nouveau conseil municipal a été installé dans la commune.
Conformément au 1 de l'article 1650 du Code général des impôts, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.
Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, la population de la commune étant inférieure à 2 000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

La CCID tient une place centrale dans la fiscalité directe locale. Elle est notamment chargée :

- de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation,
- de participer à la détermination des paramètres départementaux d'évaluation des locaux professionnels (secteurs, tarifs, coefficients de localisation).

Les commissaires sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques.
Cette désignation intervient à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par le conseil municipal, soit 24 personnes pour la commune.

Le Maire rappelle que les personnes proposées doivent :

- être de nationalité française ou ressortissantes d'un État membre de l'Union européenne,
- être âgées d'au moins 25 ans,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrites à l'un des rôles des impôts directs locaux dans la commune,
- être familiarisées avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission,
- et qu'au moins une personne doit être domiciliée hors de la commune.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 17/04/2026
ID : 048-214801326-20260413-130420262-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Article 1 :
PROPOSE au Directeur départemental des finances publiques de la Lozère une liste de contribuables destinée à permettre la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Article 2 :
PRÉCISE que cette liste est établie en nombre double, soit 24 personnes, conformément à l'article 1650 du Code général des impôts.

Article 3 :
INDIQUE que les membres de la commission seront désignés par le Directeur départemental des finances publiques à partir de cette liste.

Article 4 :
PRÉCISE que la liste des personnes proposées figure en annexe de la présente délibération, sous forme de tableau conforme aux prescriptions de l'administration fiscale.

Article 5 :
AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération ainsi que la liste annexée à la Direction départementale des finances publiques dans les délais réglementaires.

Article 6 :
RAPPELLE que l'ordre des personnes figurant sur la liste n'a qu'une valeur indicative et ne préjuge pas de leur désignation en qualité de commissaire titulaire ou suppléant.

Le Maire,

Samuel SOULIER

MAIRIE DE SAINT ALBAN (Lozère)

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 17/04/2026
ID : 048-214801326-20260413-130420262-DE

ANNEXE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de proposer à Monsieur le Directeur des Finances Publiques la composition de la commission communale des impôts directs (CCID) suivante :

- Président de la commission : Samuel SOULIER en sa qualité de Maire domicilié à Quartier Beausoleil 48120 Saint Alban sur Limagnole.

- Proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) :

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	Monsieur	DOLADILLE	Damien	17/07/1981	6 impasse des 4 Vents	TF
2	Madame	SOULIER	Anne	28/01/1967	22 rue Penote	TF
3	Monsieur	BECHETOILLE	Xavier	08/05/1958	1 Route du Pont des Cayres – Grazières-Menoux	TF
4	Madame	TREBUCHON	Géraldine	01/10/1978	10, Chemin du Fromental	TF
5	Madame	PANTEL-BEILLA	Émilie	12/05/1986	6, Allée des Myosotis	TF
6	Monsieur	CHAMPREDON	Éric	30/08/1979	20, avenue de Saugues	TF
7	Monsieur	PARENT	Philippe	07/11/1973	2, Rue de la Baysse	TF
8	Monsieur	RODIER	Sylvain	23/10/1985	7, rue du lotissement Montalbert	TF
9	Madame	CHALIER-PASCAL	Maryline	09/07/1980	6, Route de Biffarès	TF
10	Madame	PAULHAC	Corinne	10/01/1970	8, Grand Rue	TF
11	Madame	BOUDON	Sophie	04/07/1995	1, rue des Chardonnerets	TF
12	Monsieur	GRANIER	Guylhem	29/03/1987	13, Route de Limbertès	TF
13	Madame	VASSAL	Aurore	05/05/1983	19, Rte du Chemin de St Jacques	TF
14	Monsieur	CUMINAL	Yannick	13/11/1964	4, Rue du Lotissement Biffarès	TF
15	Monsieur	BRUNET	Jean-Marie	10/05/1954	10, avenue de Mende	TF
16	Monsieur	BALMADIER	André	11/04/1952	27, avenue du Malzieu	TF
17	Monsieur	RUAT	Baptiste	19/09/2003	8, rue des Roumieux	TF
18	Madame	GODEL	Faustine	05/07/1997	4, Route des Champs – Les Courses	TF
19	Madame	CONSTANT	Sandrine	07/06/1974	1, route de Chabannes des Bois	TF
20	Monsieur	TREVIES	Vincent	01/01/1966	5, Routes des Courses	TF
21	Madame	GAY	Anne Marie	22/12/1959	23, avenue du Malzieu	TF
22	Monsieur	GRANIER	Germain	20/06/1953	4, Chemin de la Source - Limbertès	TF
23	Monsieur	AYRALD	Francis	28/09/1963	3, Route de Limagne	TF
24	Madame	SAINT LEGER	Yvette	22/09/1957	7, route de Ferluc	TF

Le Maire, Samuel SOULIER

MAIRIE DE SAINT ALBAN (Lozère)